

# Commune de Sainte-Gemme-Moronval

## Révision de PLU

**Atelier de concertation n°1**

**Mardi 03 février 2020**

Réunion animée par :

- Madame Séverine DESMOUILLIERES, responsable du service urbanisme intercommunal de l'Agglo du Pays de Dreux ;
- Madame Alexia TERRIER, chargée de mission PLU/SCoT à l'Agglo du Pays de Dreux.

Présentation du PLU et de la procédure de révision

L'élaboration du PLU de Sainte-Gemme-Moronval date de 2009. Ce document a été depuis modifié et révisé plusieurs fois, en 2011, en 2015 et en 2017. Le Maire, Monsieur Cochelin, introduit cet atelier en énonçant brièvement les objectifs de cette nouvelle révision : mettre le PLU aux normes au regard du contexte législatif et de l'adoption récente par l'Agglo du Pays de Dreux de son Programme Local de l'Habitat (PLH) et de son Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) ; intégrer les évolutions de la commune et des futurs projets ; mettre en cohérence et améliorer le règlement.

Un PLU est un document qui, à l'échelle d'une commune, établit un projet global d'urbanisme et d'aménagement durable, qui fixe en conséquence les règles générales d'utilisation du sol sur le territoire considéré. Les maîtres mots de cette révision sont de fait l'intérêt général et la notion de développement durable.

Le PLU se compose de différents documents, à savoir au minimum : un rapport de présentation comprenant un diagnostic et des justifications, un Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), un règlement écrit et un zonage, un document d'Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) et des annexes.

Une quarantaine de participants étaient présents. Les administrés ont demandé à clarifier les objectifs de cet atelier, qui intervient au tout début de la procédure. Missionnés par la commune dans le cadre de cette révision, les services de l'Agglo ont expliqué que le PLU en était seulement au stade de la mise à jour du diagnostic. Ce document dresse à un instant « T » un état des lieux du territoire au regard de diverses thématiques (démographie, logements, économie, environnement, etc.). L'intérêt d'une concertation est de croiser les informations tirées de diverses bases de données (INSEE, BASIAS...), qui ne sont pas forcément à jour, avec le ressenti des habitants et de savoir comment ces derniers pratiquent leur commune au quotidien. Grâce à ces ateliers, le diagnostic pourra ainsi être pleinement réactualisé.

Déroulé de l'atelier et résultats

Les participants ont été répartis en 3 groupes de travail. Le présent atelier visait à faire ressortir les aspects négatifs et positifs de la commune sur les thématiques de l'énergie, du climat, et des déplacements, en donnant la parole aux administrés afin qu'ils expriment leur point de vue, voire partagent leurs idées, en faisant connaître aux élus les choses qui selon eux seraient à améliorer ou à conserver.

Les tableaux ci-après font la synthèse par groupe des sujets abordés. Globalement, le thème de la mobilité et des déplacements a suscité le plus de débat, avec de nombreux retours négatifs. D'une part, la commune subit le report de trafic en provenance/à destination de Dreux, mettant en lumière le caractère accidentogène de certains endroits et les incivilités de la part des automobilistes. D'autre part, l'offre en transports urbains gagnerait à être améliorée. S'ils ont été moins argumentés, les thèmes qui ont fait consensus et récoltés le plus de retours positifs étaient la qualité du cadre vie, les aménités découlant d'un environnement rural encore relativement préservé, et le patrimoine naturel de la commune que les administrés se plaisent à découvrir en empruntant les chemins de promenade. La qualité des équipements a également été soulignée, de même l'amélioration récente de certains réseaux.

### **Groupe 1**

<b>Groupe 1</b>		
<b>Négatif</b>	<b>Positif</b>	<b>Doléances</b>
<p><b><u>Circulation routière</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Beaucoup d'embouteillage sur la commune</li> <li>- Vitesse excessive de certains automobilistes</li> </ul> <p><b><u>Liaisons douces</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Certains trottoirs sont trop étroits pour la circulation piétonnière, le passage des poussettes et des personnes handicapées (ex : route de Moronval)</li> </ul> <p><b><u>Transports en commun</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Besoin de plus de bus pour se rendre à Dreux, horaires pas toujours adaptés (ex : marché)</li> </ul> <p><b><u>Cadre de vie</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Problème d'entretien des zones publiques (ex : les abords de la rivière)</li> </ul> <p><b><u>Réseaux et rivières</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Biefs qui sont obstrués (2 ou 3 zones concernées sur la commune)</li> </ul>	<p><b><u>Cadre de vie</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Cadre de vie très satisfaisant</li> <li>- Lien social à conserver</li> <li>- L'esprit village-rural</li> <li>- Le plan d'eau</li> </ul> <p><b><u>Equipements et services</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le confort d'avoir un restaurant de proximité</li> <li>- De bonnes infrastructures (ex : terrain multi sport)</li> </ul>	<p><b><u>Liaisons douces</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Aménager une voie piétonne le long du chemin des Châtelets (Moronval) pour les jeunes qui reviennent du collège Taugourdeau</li> </ul> <p><b><u>Urbanisation</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Limiter les surfaces des futures constructions</li> <li>- Maintenir un cadre de vie sur la commune en limitant les nouvelles constructions</li> </ul> <p><b><u>Equipements</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Il manquerait une aire de jeux pour les petits de 1 à 3 ans et plus</li> </ul> <p><b><u>Nature</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Imposer le reboisement pour les habitants qui coupent des arbres au moment de la construction</li> <li>- Le paillage des massifs communaux</li> </ul> <p><b><u>Réseaux et rivière</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Revoir le système d'écoulement des eaux (dimensionnement et maintenance) en fonction du changement climatique</li> <li>- Limiter les épandages à proximité des habitations</li> </ul>

## Groupe 2

Groupe 2		
Négatif	Positif	Doléances
<p><b><u>Circulation routière</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Une « délinquance » routière</li> <li>- Manque de signalisation (ex : chemin des Tiers)</li> <li>- Le carrefour Lambert où la circulation est problématique</li> <li>- Un nombre de chicanes insuffisant</li> <li>- Transit de camions lourds dans le village</li> <li>- Rétrécissement au niveau de la route de Moronval</li> </ul> <p><b><u>Liaisons douces</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Problèmes de circulation pour les piétons dans le village (ex : routes d'Ecluzelles et du Vallon)</li> <li>- Promenade de la « Siconette » impraticable</li> </ul> <p><b><u>Transports en commun</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Horaires de bus contraignants (pour se rendre à la gare, au cinéma, au marché...)</li> </ul> <p><b><u>Cadre de vie</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Dépôts de déchets (verre) devant l'école</li> </ul>	<p><b><u>Circulation routière</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le ralentisseur à Moronval qui a été amélioré</li> </ul> <p><b><u>Liaisons douces</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le sentier de promenade le long des étangs</li> <li>- La sente entre les deux villages</li> <li>- La promenade de la « Siconette » était une bonne idée</li> </ul> <p><b><u>Cadre de vie</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Cadre à la fois périurbain et vrai village en milieu rural</li> <li>- La nature, la rivière passe au centre de Ste-Gemme</li> </ul> <p><b><u>Equipements</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en place de barrières pour l'accès indu des places herbagées</li> <li>- Aire de jeux</li> </ul> <p><b><u>Réseaux et rivière</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'enfouissement des réseaux</li> <li>- Le changement d'éclairage</li> </ul>	<p><b><u>Circulation routière</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Supprimer les transits de déversement en provenance de Dreux</li> </ul> <p><b><u>Liaisons douces</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mettre en sens unique la voirie entre Mézières et Chérisy, avec une piste cyclable matérialisée</li> <li>- Le nettoyage des haies pour pouvoir passer sur les trottoirs</li> <li>- La continuité du chemin des étangs vers l'île d'Amourette et la passerelle vers la route de Chérisy</li> </ul> <p><b><u>Equipements</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Favoriser les équipements piétons</li> <li>- Installer des sanitaires sur l'air de jeux</li> </ul> <p><b><u>Energies renouvelables</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Eviter les éoliennes dans le village</li> <li>- Permettre l'isolation des habitations par l'extérieur sauf site classé</li> </ul> <p><b><u>Réseaux et rivière</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Permettre l'ouverture du marché de l'énergie à d'autres fournisseurs que Gédia</li> <li>- L'éclairage avec détecteurs de présence</li> <li>- Eviter les fortes variations de l'Eure et du rû</li> <li>- Améliorer les régulations par les vannages</li> <li>- Remettre en état des chemins de traverse pour permettre l'évacuation par l'arrière des terrains en cas de crue importante</li> <li>- Autoriser les microcentrales sur la rivière</li> </ul>

### Groupe 3

<b>Groupe 3</b>		
<b>Négatif</b>	<b>Positif</b>	<b>Doléances</b>
<p><b><u>Circulation routière</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Embouteillage au croisement de l'Escapade</li><li>- Une circulation dense, importante aux heures de pointe le soir entre 18h et 19h</li><li>- Camions poids lourds, voire convois exceptionnels, qui s'engagent dans la descente de Moronval et ne peuvent pas tourner</li><li>- La vitesse importante des automobilistes à Moronval</li><li>- Problème du rond point des Châtelets, des flux en provenance de Dreux qui se reportent sur la commune</li><li>- Beaucoup d'auto-écoles qui viennent faire leurs manœuvres sur la commune, notamment aux heures d'entrée et de sortie de l'école sur le parking</li><li>- Le croisement rue Michel, élargir l'espace bitumé</li><li>- Problème de trottoir/caniveaux route de Chérisy</li><li>- Chemins piétons à entretenir</li><li>- Pollution des déchets jetés des voitures</li></ul> <p><b><u>Transports en commun</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Les transports urbains pas adaptés aux besoins de la population</li><li>- Ligne 5 à adapter, car bus énorme mais vide</li></ul> <p><b><u>Stationnement</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Parking de Moronval pas assez éclairé</li></ul> <p><b><u>Cadre de vie</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Incivilités avec les dépôts d'ordures</li></ul>	<p><b><u>Liaisons douces</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Chemins de promenades</li></ul> <p><b><u>Cadre de vie</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Aspect de village</li><li>- Ruralité de la commune</li></ul> <p><b><u>Réseaux et rivière</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Eclairage LED récent</li></ul>	<p><b><u>Circulation routière</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- La Police devrait venir plus souvent, notamment aux heures de pointe. Trouver un système et « mettre la main au portefeuille »</li></ul> <p><b><u>Nature</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- L'entretien des bois, où il y a des dépôts sauvages</li></ul> <p><b><u>Urbanisation</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Limiter les nouvelles constructions</li></ul> <p><b><u>Energies renouvelables</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Panneaux photovoltaïques autorisés sous conditions</li><li>- Pas d'éoliennes</li></ul>

Beaucoup de propositions faites par les administrés présentaient un intérêt pour la gestion de la commune. Cette rencontre avec les administrés a été l'occasion pour Monsieur Cochelin de répondre à certaines interrogations (nettoyage et curage des biefs, impacts sur la commune des épandages des boues d'Archères et du projet de méthanisation à Germainville / Broué) ne trouvant pas de traduction dans le PLU, lequel régleme l'urbanisation mais pas les pratiques.

Pour clôturer cet atelier, les participants ont été conviés à participer au second atelier de PLU se tenant la semaine suivante, le jeudi 13 février 2020, ayant pour thème la démographie, la biodiversité et les formes d'habitat.